

# Violences conjugales : comment éviter les récidives ?

Protéger les victimes de violences conjugales n'est possible qu'en accompagnant leurs tourmenteurs. Voici comment, depuis le 15 octobre, à Brest, le Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales relève ce défi crucial.

Pierre Chapin

## 1 Éviter la récidive

Les travaux du Grenelle des violences conjugales, organisé à l'automne 2019, avaient livré cette évidence : pour éviter les risques de récidive et l'éviction de la victime du foyer familial, un accompagnement renforcé de l'auteur des violences est impératif. Dans la foulée, le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes lançait, via des appels à projets, deux vagues de créations de Centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA) sur le territoire. En Bretagne, un groupe-ment solidaire de quatre associations a pris l'initiative. Leur premier CPCA, couvrant les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor, est actif depuis janvier dernier. Le second, ouvert le 15 octobre, couvre le Finis-



Le préfet du Finistère, Philippe Mahé, visitait le centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales, ce jeudi à Brest.

tère et le Morbihan : dans le Finistère, c'est Don Bosco qui est aux manettes, avec une antenne ouverte à Brest, rue de Vendée (Bellevue), et une équipe de trois salariés.

## 2 Accompagnement sur mesure

Après un entretien individuel avec l'auteur de violences, qui doit permettre de réaliser une photographie de sa situation sociale et sanitaire, l'équipe du CPCA définit un « parcours sur mesure », susceptible de

« Le discours, c'est souvent : "J'avais trop de difficultés à gérer et pas la capacité de changer" »

provoquer un changement d'attitude. « Lenjeu est de responsabiliser pour aborder un processus de changement. Pour l'heure, les premiers sujets que nous accompagnons montrent une grande misère sociale et sanitaire. Le discours, c'est souvent : "J'avais trop de difficultés à gérer et pas la capacité de changer". Alors on va prendre les problèmes les uns après les autres : la situation sanitaire et les problèmes psychologiques, le logement, les dettes ou l'insertion, pour créer les conditions

Le CPCA dispose d'un financement de l'État (dont 70 % issus du ministère de l'Égalité femmes-hommes) jusqu'au 31 janvier 2022. Selon Don Bosco, ces ressources lui permettront d'accompagner une cinquantaine de personnes par an, avec des parcours de quatre à six mois. Après un mois d'existence, sans réelle communication, le centre a déjà ouvert six dossiers. De quoi laisser penser que les besoins seront bien supérieurs à ceux permis par l'enveloppe financière. « Charge à nous de trouver des financements complémentaires pour renforcer nos moyens humains », évoque Benjamin Aubry.

## « L'accueil des victimes de violences conjugales est primordial »

« Les victimes viennent au com-

missariat ou en gendarmerie pour trouver une bouée de sauvetage, signaler, pas forcément porter plainte. Ce premier contact avec elles est primordial ». Le lieutenant-colonel Hedan réfère violences intrafamiliales pour le groupement de gendarmerie départementale du Finistère. « C'est pourquoi on doit être parfaitement formé à cet accueil, être capable de les accompagner jusqu'au dépôt de plainte ».

### « C'est important de travailler ensemble sur ces questions »

Les gendarmes se forment régulièrement sur ces questions, depuis un an, à l'Institut de formation au travail éducatif et social (Ites). Dans ces locaux étaient réunis ce jeudi des militaires, mais aussi des policiers, représentants du parquet, travailleurs sociaux...

« C'est important qu'ils travaillent ensemble sur ces questions, pour mieux lutter contre ce fléau que sont les violences intrafamiliales », insiste le préfet Philippe Mahé. « Et il faut travailler sur l'accueil des victimes, car c'est le premier pas vers leur reconstruction psychologique, professionnelle et physique, qui est

un parcours très long ».

### « Le nombre de signalements a explosé »

Désormais, travailleurs sociaux et forces de l'ordre, d'ordinaire opposés, travaillent de concert sur ces questions. Dans la circonscription de Brest, deux travailleurs sociaux sont mobilisés aux côtés des gendarmes pour recueillir la parole des victimes, et lancer la prise en charge des familles, puisque, « dans 90 %

des cas, il y a aussi des enfants qui sont concernés », selon la présidente de la Sauvегarde 56, Patricia Adam. « Grâce au contrat de sécurité signé ce matin entre l'État et la Ville de Brest, un travailleur social supplémentaire va arriver pour faire ce travail aux côtés de la police », se félicite Philippe Mahé. Qui confirme que les signalements ont littéralement « explosé » ces derniers mois, notamment dans le sillage des confinements.



Police, gendarmerie et travailleurs sociaux participant, ce jeudi, à une formation sur la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales.

## 200 personnes dénoncent les violences faites aux femmes

« Au 25 novembre 2021, 103 femmes ont perdu la vie depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier sous les coups de leur conjoint en France. « Une femme tuée, c'est déjà trop. Alors 103... » témoigne une jeune femme, présente ce jeudi 25 novembre sur la place de la Liberté, à Brest.

À l'appel du CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), du Planning familial et du Collectif des Brestoises pour le droit des femmes, un rassemblement puis une manifestation étaient organisés ce jeudi, lors de la Journée internatio-

nale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Après une représentation des militantes du Planning familial, le cortège s'est dirigé devant l'UBO, puis vers le commissariat, rue Colbert. « A Brest, il y a toujours énormément de difficultés pour les femmes de porter plainte après une agression, explique une militante du Planning familial. En accompagnant les femmes dans leurs démarches, on constate qu'il y a toujours autant de problèmes. Il est urgent que les choses avancent ».



Une représentation organisée par les militantes du Planning familial de Brest à eu lieu, place de la Liberté, avant la manifestation. Le Télégramme/Rémy Quémener